



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Hautes-Pyrénées

Commune : Campan

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise paroissiale et restes du cloître

Monument(s)

Appellation : Eglise paroissiale et restes du cloître

Protection : classement

Arrêté : classement le 16/05/1972

Étendue de la protection : Eglise paroissiale et restes du cloître (cad. AB 153) : classement par arrêté du 16 mai 1972

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.